Accusé de réception en préfecture
078-257800995-20261012-261005-5-DE
Date de télétransmission : 12/10/2026
Date de réception préfecture : 12/10/2026

DEPARTEMENT DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'AMENAGEMENT DE LA PROPRIETE DE MONTE-CRISTO

Arrondissement de Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Marly-Le-Roi
Correspondance : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU
5 octobre 2026

PUBLIE LE : 12 OCT. 2026

Délibération n°261005-5 : Admission en non-valeur de produits irrecouvrables 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq octobre à dix-huit heures trente, le Comité du Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de la propriété de Monte Cristo, dûment convoqué par le Président le vingt-neuf septembre, s'est réuni à l'Hôtel de Ville du Pecq, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Jean-Noël AMADEI**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 5 OCTOBRE 2026

PRESENTS

LE PECQ	Jean-Noël AMADEI, PRESIDENT Julie SERIEYS, DELEGUEE TITULAIRE
LE PORT-MARLY	Queenie GROS, DELEGUEE TITULAIRE Sylvie DIEM, DELEGUEE SUPPLEANTE
MARLY-LE-ROI	Emmanuelle RAMPAZZO, DELEGUEE TITULAIRE Sandrine BOCCARD, DELEGUEE TITULAIRE

ABSENTS EXCUSES

LE PORT-MARLY	Marie-Claude CARLIER, DELEGUEE TITULAIRE Michèle TROJANI, DELEGUEE SUPPLEANTE
MARLY-LE-ROI	Jean-Baptiste GUITRY, DELEGUE SUPPLEANT Stéphane PERCHANT, DELEGUE SUPPLEANT

Pouvoirs *: Néant*

Communes non représentées *: Néant*

Assistaient à la séance

Monsieur Philippe LE BEULZE, Directeur Général mutualisé des services d'Unilys

Madame Frédérique LUROL, Directrice du Domaine de Monte Cristo

Nombre de communes	:	**3**
QUORUM	:	**4**
Délégués présents	:	***6***
Pouvoirs	:	***/***
Délégués comptant pour le vote	:	***6***

SI MONTE CRISTO/ CS – 261005-5

Accusé de réception en préfecture
078-257800995-20261012-261005-5-DE
Date de télétransmission : 12/10/2026
Date de réception préfecture : 12/10/2026

OBJET : ADMISSION EN NON-VALEUR DE PRODUITS IRRECOUVRABLES 2026

RAPPORTEUR : Le Président

VU l'instruction comptable et budgétaire M57 ;

CONSIDERANT les propositions faites par le Comptable Public de Saint-Germain-en-Laye ;

LE COMITÉ,

Après avoir entendu les explications de son Président et en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

DECIDE d'admettre en non-valeur l'ordre de reversement mentionné en séance dont le détail figure dans la liste jointe en annexe pour un montant de **15,44 €.**

DIT que les crédits nécessaires ont été inscrits en dépense au budget 2026, au compte **6541**, **chapitre 65.**

Fait à Marly Le Roi, le 12 OCT. 2026

Transmis en préfecture et affiché le 12 OCT. 2026

Pour Extrait Conforme

Julie SERIEYS
Secrétaire de séance

Jean-Noël AMADEI
Président du Syndicat Intercommunal

La présente délibération ne pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles au-delà d'un délai de deux mois à compter de sa publication

78028

SGC SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Etat des présentations et admissions en non-valeur

36200 – SYNDICAT INTERC. MONTE-CRISTO

Pièces irrécouvrables des collectivités et établissements locaux

Arrêtées à la date du 03/06/2026

Numéro de la liste : 7964151911

Le comptable public soussigné expose qu'il n'a pu procéder au recouvrement des pièces portées sur l'état ci-après, en raison des motifs énoncés.

Il demande, en conséquence, l'admission en non-valeur de ces pièces pour le montant total de :

15,44 Euros

Accusé de réception en préfecture
078-257800995-20261012-261005-5-DE
Date de télétransmission : 12/10/2026
Date de réception préfecture : 12/10/2026

36200 – SYNDICAT INTERC. MONTE-CRISTO

Synthèse de la présentation en non-valeur

Arrêtées à la date du 03/06/2026

Numéro de la liste 7964151911 – 1 pièce présente pour un total de 15,44

Catégories et natures juridiques de débiteurs	Personne morale de droit privé - Inconnue	1 Pièces pour	15,44
Catégories de produits	302 ORDRE DE REVERSEMENT	1 Pièces pour	15,44
Motifs de présentation	Poursuite sans effet	1 Pièces pour	15,44
Tranches de montant	Inférieur strictement à 100	1 Pièces pour	15,44
	Supérieur ou égal à 100 et inférieur strictement à 1000	0 Pièces pour	0
	Supérieur ou égal à 1000 et inférieur strictement à 5000	0 Pièces pour	0
	Supérieur ou égal à 5000	0 Pièces pour	0
Exercice de P.E.C	2014	1 Pièces pour	15,44

Service de Gestion Comptable de St-Germain-En-Laye
22 Boulevard de la Paix 78105

Accusé de réception en préfecture
078-257800995-20261012-261005-5-DE
Date de télétransmission : 12/10/2026
Date de réception préfecture : 12/10/2026

36200 – SYNDICAT INTERC. MONTE-CRISTO

Pièces irrécouvrables des collectivités et établissements locaux

Arrêtées à la date du 03/06/2026

Numéro de la liste : 7964151911

Nature Juridique	Exercice pièce	Référence de la pièce	N° ordre	Imputation budgétaire de la pièce	Nom du redevable	Objet pièce	Montant restant à recouvrer	Motif de la présentation	Obs
Inconnue	2014	T-2138141411	1	--	[redacted]	302-ORDRE DE REVERSEMENT	15,44	Poursuite sans effet	
TOTAL							15,44		

A SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, Le 03/06/2026

Le Comptable Public

SAINT-VAL Line

Service de Gestion Comptable de St-Germain-En-Laye
22 Boulevard de la Paix
78105

Accusé de réception en préfecture
078-257800995-20261012-261005-5-DE
Date de télétransmission : 12/10/2026
Date de réception préfecture : 12/10/2026